

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 11 juillet 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le 11 juillet à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire.

Etaient présents : M. Olivier COULON, Mme Nathalie ALEXANDRE, M. Sébastien LENOIR, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, M. Serge MINERVINI, Mme Aurélie MARECHAL, Mme Nelly VEGA, M. Pascal MARECHAL, formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : M. François DECOOPMAN ayant donné pouvoir à Mme Nathalie ALEXANDRE  
M. Nicolas DESANDERE ayant donné pouvoir à M. Régis VAN DE KERCKHOVE  
Mme Laetitia WATTIER ayant donnée pouvoir à Mme Nelly VEGA  
M. Vincent FORTIN et M. Axel VAN LOOY absents excusés.

Monsieur Pascal MARECHAL a été élu secrétaire de séance.

N° de la délibération	Objet	Décision
2024-40	Désignation d'un prestataire pour le centre de loisirs 2024/2025  <b>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,</b> <b>Décide</b> de continuer de proposer un centre de loisirs sur la commune de Fournival <b>Décide</b> de choisir l'ILEP comme prestataire pour les centres de loisirs 2024/2025 <b>Acte</b> que les animateurs de la cantine et du périscolaire, Caroline et Fabien seront les animateurs pour les centres de loisirs.	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-41	Renouvellement de la convention pour l'accueil des enfants de Fournival, au centre de loisirs les mercredis, sur la Commune d'Etouy  <b>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,</b> <b>Donne</b> son accord pour le renouvellement de la convention, à l'unanimité.	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-42	Rapport annuel de l'Elu mandataire dans la SPL ADTO-SAO - Exercice 2023  <b>Les Membres du Conseil Municipal, acte cette présentation, qui ne fait l'objet d'aucune observation particulière de leurs parts.</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-43	Attribution d'un local au Conseil Municipal des Jeunes  <b>Le conseil municipal après en avoir délibéré,</b> <b>Acte</b> que le CMJ devra rédiger un règlement d'utilisation du local, ce règlement fera l'objet d'une approbation du Conseil Municipal avant toute mise à disposition des locaux.	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-44	Détermination du nombre des Adjoints, création d'un poste d'adjoint supplémentaire  <b>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,</b> <b>Décide</b> de créer un poste d'adjoint au Maire supplémentaire. Le nombre de postes d'Adjoint passera donc à quatre. <b>Décide</b> de faire procéder à l'élection de la personne occupant le poste ainsi créé.	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-45	Election du 4ème Adjoint  <b>M. Régis VAN DE KERCKHOVE a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.</b>	<b>Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :</b> Votants 11 Suffrages nuls 0 Suffrages blancs 0 Exprimés 11 Majorité absolue 6 Candidats : Régis VAN DE KERCKHOVE Suffrages 11

2024-46	Indemnité de fonction du 4ème adjoint  <b>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,</b> <b>Décide</b> de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux aux taux suivants : 7,3% de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit une indemnité de 300,06€ brut mensuel)	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-47	Demande de subvention de l'Association Sports et Loisirs  <b>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,</b> <b>Décide</b> d'attribuer une subvention au titre de l'exercice 2024, à l'Association Sports et Loisirs d'un montant de 50€ en supplément du solde de la subvention accordé par la délibération n°2024/17 du 14 mars 2024, (soit 450€ de solde + 50€ supplémentaire pour un versement total de 500€).	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité

**Le Maire,**  
**Olivier COULON**

